

Le 06/11/19 à 00:01

NIVEAU DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Messages à la population selon les prévisions de risque de pollution élaborées par Madininair

AUJOURD'HUI
le 06/11/19



FIN DE PROCEDURE D'ALERTE

| Polluants et seuils dépassés en ug/m ³ | | | |
|---|-----------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Ozone O ₃ | Particules fines PM10 | Dioxyde d'azote NO ₂ | Dioxyde de soufre SO ₂ |
| | | | |

DEMAIN
le 07/11/19



FIN DE PROCEDURE D'ALERTE

| Polluants et seuils dépassés en ug/m ³ | | | |
|---|-----------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Ozone O ₃ | Particules fines PM10 | Dioxyde d'azote NO ₂ | Dioxyde de soufre SO ₂ |
| | | | |

zone :
Martinique

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre. Au niveau **d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusés. Au niveau **d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

| Légende | |
|---------|---------------------------------|
| | Aucune procédure active |
| | Procédure d'information activée |
| | Procédure d'alerte activée |

Explications de Madininair

Malgré une brume de sable présente sur le territoire, les concentrations en particules fines dans l'air ne devraient pas dépasser le premier seuil sanitaire de 50µm/m³ en moyenne sur la journée. Madininair lève donc la procédure d'information et recommandation activée la veille.

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air

0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr

astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr